

## News

# BCLP CONSEILLE ORBIMED DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION ET LA MISE EN PLACE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ COTÉE POXEL

Oct 09, 2024

BCLP a conseillé OrbiMed, fonds d'investissement américain spécialisé dans les sciences de la vie et dont la spécialité est la monétisation des flux financiers relatifs à des licences de brevets, dans le cadre d'une opération complexe de restructuration et de financement. Cette opération a permis d'aboutir à un accord de financement non dilutif à hauteur de 50 millions de dollars pour monétiser une partie des redevances issues des ventes de TWYMEEG®, un produit de la société cotée Poxel (société biopharmaceutique).

Poxel est une société biopharmaceutique dynamique au stade clinique. Elle développe des produits innovants contre les maladies métaboliques et les maladies rares, mais aussi contre le diabète type 2 avec un médicament approuvé en 2021 (Imeglimine) qu'elle commercialise aussi au Japon en partenariat avec Sumitomo Pharma (TWYMEEG®) et espère développer en Chine.

Les équipes de BCLP ont accompagné OrbiMed en tant que prêteur dans un contexte complexe de restructuration et de croissance pour la société Poxel, ayant impliqué les détenteurs de licences (Merck, Sumitomo Pharma) et d'autres créanciers (IPF, Irls, BNP, Bpi, CIC). A ce titre, nos équipes ont eu l'occasion d'intervenir dans la mise en place du schéma d'émission obligataire, ainsi que de trois fiducies (Pristine étant fiduciaire). Le remboursement d'OrbiMed plafonné à 100 millions de dollars plus les frais, se fera dans le cadre fiduciaire et grâce aux flux venus des contrats de licence de brevets, BCLP ayant négocié les accords inter-créanciers.

*«C'est toujours un défi de restructurer dans un contexte de sociétés cotées en bourse et où les collatéraux sont des actifs très spécifiques (flux, propriété intellectuelle et savoir-faire). Le coté très intégré de notre approche a permis d'accompagner OrbiMed efficacement et d'être pro-actif sur plusieurs aspects du dossier en collaboration avec nos différents confrères.»* précise, Didier Bruère-Dawson, associé BCLP.

L'équipe de BCLP était menée par **Didier Bruère-Dawson**, associé et composée de **Cyrille Rumen**, associé, et **Marie Gicquel**, Counsel, en restructuring et financement ; **Pierre-Emmanuel Frogé**,

Counsel, en propriété intellectuelle ; **Julie Catala-Marty**, associée et **Rémi Beydon**, Counsel, en concurrence ; **Thomas Poiret**, collaborateur senior, en fiscalité.

Les autres intervenants sur le dossier sont Morgan Stanley (agent de structuration), Pristine (fiduciaire) et BNP, CIC et BPI (banques).

## RELATED CAPABILITIES

- Restructuring & Insolvency/Special Situations
- Corporate
- Taxation of Financial Transactions & Institutions
- Healthcare & Life Sciences

## MEET THE TEAM



### Didier Bruere-Dawson

Paris

[didier.bruere-  
dawson@bclplaw.com](mailto:didier.bruere-dawson@bclplaw.com)  
[+33 \(0\) 1 44 17 76 33](tel:+330144177633)

---

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon ([kathrine.dixon@bclplaw.com](mailto:kathrine.dixon@bclplaw.com)) as the responsible attorney.